

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 FEVRIER 2023
sur convocation du 1^{er} Février 2023

PRESENTS : Stéphane GRALL, Rémi HARDY, Christophe TESNIERE, Frankie DUFOUR, Gérard BREHIER, Valérie BAZIRE, Denis FREMON, Claude HARDY, Marie-Françoise KURDZIEL, Jocelyne LEROUX, Cindy LEBRETON, Angélique LORIN, Emmanuelle POUILLAIN, Nicole ROUXELIN

PROCURATIONS :

ABSENTS EXCUSES : Valérie NOUVEL

ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christophe TESNIERE

Signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 décembre 2022

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et propose de passer à l'ordre du jour.

<p align="center">2023-02-09 01 Mise à jour du tableau du conseil municipal Démission de M. Xavier RACINE et Installation de M. Denis FREMON</p>
--

Monsieur le Maire précise que depuis le dernier conseil municipal, Monsieur Xavier RACINE a démissionné de son mandat de conseiller municipal le 26 janvier 2023.

Après lecture du courrier de Monsieur Xavier RACINE. Monsieur le Maire souhaite également le remercier à son tour, pour son investissement durant son mandat de conseiller municipal et accueille Denis FREMON en tant que nouveau conseiller, de la liste majoritaire.

Aussi, Monsieur Denis FREMON peut-être installé en tant que nouveau conseiller municipal.

Qualité	Qualité	Nom Prénom	Date de Naissance	Date élection à la fonction
Maire	Monsieur	Stéphane GRALL	11/02/1971	26/05/2020
Premier adjoint	Monsieur	Rémi HARDY	18/03/1953	26/05/2020
Deuxième adjoint	Madame	Valérie NOUVEL	19/03/1970	26/05/2020
Troisième adjoint	Monsieur	Christophe TESNIERE	11/03/1976	26/05/2020
Conseillère	Madame	Nicole ROUXELIN	13/03/1948	15/03/2020
Conseiller	Monsieur	Claude HARDY	02/02/1950	15/03/2020
Conseiller	Monsieur	Gérard BREHIER	27/04/1954	15/03/2020
Conseillère	Madame	Jocelyne LEROUX	13/07/1963	15/03/2020
Conseillère	Madame	Emmanuelle POUILLAIN	21/07/1974	15/03/2020
Conseillère	Madame	Valérie BAZIRE	25/04/1976	15/03/2020
Conseiller	Monsieur	Frankie DUFOUR	27/02/1977	15/03/2020
Conseillère	Madame	Angélique LORIN	25/08/1979	15/03/2020
Conseillère	Madame	Cindy LEBRETON	08/07/1986	15/03/2020
Conseillère	Madame	Marie-Françoise KURDZIEL	26/01/1958	15/03/2020
Conseiller	Monsieur	Denis FREMON	19/10/1966	09/02/2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve :
⇒ **Le nouveau tableau du conseil municipal**

Monsieur le Maire propose à M. Denis FREMON de s'inscrire aux commissions communales. Celui-ci souhaite être membre de la commission « Travaux-Voirie-Réseaux-Bâtiments communaux-Fleurissement ».

2023-02-09 02 Subvention auprès de l'ADEME : Etude de faisabilité en géothermie de surface

Dans le cadre de l'opération rénovation énergétique des bâtiments communaux, la commune souhaite changer le mode actuel de chauffage de l'école, qui est au fuel.

Compte tenu de l'absence de nappe, la solution des sondes semblerait la mieux appropriée, solution fortement subventionnée.

Il a été demandé une étude de faisabilité au cabinet EGEE développement situé à Villeneuve d'Ascq concernant la possibilité d'un moyen de chauffage de géothermie par sondes.

L'ADEME, agence nationale de la transition énergétique, subventionne ce type de projet, à la fois au niveau des études, qu'au niveau des travaux.

Aussi, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre d'« une étude de faisabilité en géothermie de surface » auprès de l'ADEME, pour financer les études à réaliser. Plusieurs études seront à prévoir pour la faisabilité :

- une étude : une tranche ferme et conditionnelle pour l'étude faisabilité géothermiques sur sonde et l'assistance à la création d'une sonde test (2 500€ HT)
- une étude qui permettra de prévoir le comportement thermique des locaux et d'analyser l'appel de puissance du projet nécessaire au dimensionnement des installations géothermiques. (6 000€ HT)
- une mission de maîtrise d'œuvre pour l'établissement du cahier des charges. (11 600€ HT)
- et une sonde test géothermique (9 778€ HT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver le projet d'étude de faisabilité de travaux de rénovation énergétique en géothermie de surface au Groupe Scolaire René Hardy.**
- **De solliciter une aide financière au taux le plus élevé auprès de l'ADEME au titre de l'étude de faisabilité en géothermie de surface.**

Une seconde demande de subvention pourra être délibérée, ultérieurement, pour la phase des travaux.

2023-02-09 03 Participation aux frais de fonctionnement du Groupe scolaire René Hardy pour l'année scolaire 2022-2023

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des éléments pris en compte pour déterminer le prix de revient par élève et pour définir le montant de la participation aux frais de fonctionnement du Groupe Scolaire René Hardy.

Les charges de fonctionnement du Groupe Scolaire « René HARDY » extraites du Compte Administratif de l'exercice 2022 représentent un coût réel de 122 445.82€ pour 140 élèves inscrits à la rentrée 2022/2023 soit 874.61 € par élève.

Après avoir pris connaissance de ces informations, le Conseil Municipal, unanime, décide de fixer à 874.61 € par enfant la participation demandée aux municipalités pour l'année scolaire 2022/2023.

Le coût global a augmenté par rapport à l'année précédente (de 114 931.62€ à 122 445.82€) cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires de 3.5% à compter du

1^{er} juillet 2022. De plus, l'effectif a également augmenté de 134 à 140 élèves, ce qui réduit l'impact de l'augmentation des charges de fonctionnement : de 857.70€ par élève en 2021/2022 à 874.61€ en 2022/2023. Des courriers seront transmis aux communes qui n'ont pas d'école. Des titres seront établis sur le compte 74741 en recette de fonctionnement.

2023-02-09 04 Les écoles : Demande de subvention « voyages scolaires » du collège Gabriel de Montgomery de Ducey-les-Chéris

Le collège Montgomery de Ducey-les-Chéris organise 3 voyages scolaires pour l'année 2022/2023 :

- En Allemagne du 1^{er} au 10 février - coût des familles 134€ - 2 St Quentinais
- En Auvergne du 3 au 5 mai 2023 - coût des familles 179€ - 5 St Quentinais
- A Strasbourg du 22 au 26 mai 2023 - coût des familles 297.25€ - 4 St Quentinais

Pour rappel, la commune verse depuis de nombreuses années une participation aux voyages scolaires organisés par les collèges et lycées auxquels participent des jeunes domiciliés à Saint-Quentin sur le Homme.

Monsieur le Maire propose de reconduire la participation communale fixée à 20 euros par collégien ou lycéen et sur présentation du justificatif de l'établissement scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de :

- **Reconduire annuellement le versement d'une participation de 20 euros par collégien ou lycéen scolarisé dans un établissement domicilié à Saint Quentin sur le Homme**
- **Dit que les sommes seront prélevées sur le compte 6574 du budget communal, après la réception de l'attestation de participation.**

2023-02-09 05 Les Ecoles : Participation au renouvellement du matériel de la psychologue scolaire

La Mairie de Ducey-les Chéris sollicite une participation de la commune au renouvellement du matériel de la psychologue scolaire, Madame TOUCHAIS. L'actuel matériel est caduc (+ de 10 ans) et non conforme aux exigences requises par le PPS (Projet personnalisé de scolarisation) et la MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées), soit 2 valises et cahiers de protocole, pour accomplir ses missions au sein des différentes écoles.

Le matériel des psychologues scolaires est à la charge des collectivités, comme les charges de fonctionnement des écoles publiques.

Un tableau de répartition au prorata du nombre d'élèves par commune est proposé :

TABLEAU DE REPARTITION PAR COMMUNE

	Nbre élèves	Coût/Commune
Ducey	263	772,02
St Ovin	63	184,93
St Quentin	140	410,96
RPI JPP	203	595,89
RPI de la Baie	94	275,93
Pontorson	240	704,50
Sacey	48	140,90
TOTAL	1051	3085,14

A l'unanimité, le conseil municipal décide à l'unanimité, de participer, exceptionnellement, au remplacement du matériel de la psychologue.

2023-02-09 06 Urbanisme : Vente de la parcelle YP 13 – La Vigne

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2016, il avait été décidé de la vente des parcelles de l'ancien captage d'eau. Ainsi, la parcelle YP 13 appartenait à ces parcelles. Ces ventes avaient été confiées à la SAFER, le but était pour la commune, de récupérer du terrain près du stade.

La SAFER avait été missionnée et a aujourd'hui terminé les démarches afin de proposer ce terrain à la vente.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver la cession de la parcelle YP 13 d'une contenance de 20 849 m² à M. DATIN pour un montant de 17 000€**
- **D'autoriser M. le Maire à signer tous les actes afférents à cette cession.**

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la majorité et une abstention.

2023-02-09 07 Urbanisme : Vente de la parcelle YP 6 – Le Logis

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2016, il avait été décidé de la vente des parcelles de l'ancien captage d'eau. Ainsi, la parcelle YP 6 appartenait à ces parcelles. Ces ventes avaient été confiées à la SAFER, le but était pour la commune, de récupérer du terrain près du stade.

La SAFER avait été missionnée pour la vente de ce terrain. La candidature de M. LEGRAND a été retenue par la SAFER.

Il est proposé au Conseil municipal :

- **D'approuver le projet de promesse de vente de la parcelle YP 6 à GFA LE MOPAU pour un montant de 10 000€/hectare**
- **De garder une bande le long de la route, environ 2.5m de large pour la continuité du chemin de biodiversité.**
- **D'autoriser M. le Maire à signer tous les actes afférents à cette cession.**

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la majorité des votants (13/13).

Madame Emmanuelle POULLAIN n'a pas participé au débat, ni pris part au vote (étant considéré comme élue intéressée sur cette question).

2023-02-09 08 Remplacement des ordinateurs des secrétariats

Les ordinateurs de la mairie montrent des signes de faiblesse quant à leur capacité de mémoire et leur ancienneté. En effet, une incompatibilité avec certaines mises à jour des logiciels entraînent des difficultés assez quotidiennement.

Ceux actuels avaient été achetés en 2014 pour une valeur de 2 848€ TTC.

L'entreprise SIDETECH qui s'occupe de notre parc informatique et réseau nous a fait une proposition commerciale :

- un devis pour 2 ordinateurs complets et installation : 2 969.88€ HT
- les onduleurs pour un montant de 820.34€ HT.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la majorité pour l'achat des ordinateurs et des onduleurs au secrétariat de la mairie.

2023-02-09 09 Affaires diverses

- **Motion sur les finances locales : réponse de Monsieur le Préfet**
- **Augmentation du prix des matières premières alimentaires :** Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'augmentation des coûts des denrées alimentaires à la cantine. Le cuisinier qui a à cœur à la fois de proposer des menus équilibrés et variés mais en même temps de tenir son budget, s'inquiète de l'augmentation des coûts. Un premier bilan comptable de septembre à janvier a permis de constater une hausse de 14% sur la totalité des charges de la cantine (hausse minimisée par la baisse du coût du chauffage au restaurant scolaire grâce aux travaux de géothermie effectués cet été).
Les élus félicitent le travail et l'investissement de Monsieur Mickaël MAUTALENT et mesurent la chance d'avoir un bon cuisinier.
Les élus échangent sur l'opération « Fruit à la récré » et souhaiteraient avoir plus d'informations afin de connaître les démarches pour y participer.
- **Arrêté du préfet de mise en demeure de quitter les lieux, aux citoyens français itinérants installés sur la parcelle A 479, à l'Isle Manière**

2023-02-09 10 Informations diverses

- **Le lotissement le Chant de la Pierre 2 :** La vente des lots de la tranche 3 est terminée, la tranche 4 va être lancée.
- **L'aire de jeux extérieure :** a reçu un avis défavorable lors de la dernière visite de sécurité, la question de son remplacement sera à étudier, ainsi que son emplacement.
- **Un conseil des jeunes :** les élus souhaiteraient faire participer les jeunes dans le cadre d'un conseil des jeunes, notamment sur le projet du cityparc et pourquoi pas sur d'autres projets avec un budget alloué. Les questions de modalités de création de ce conseil seront à étudier.
- **Grilleur :** Un marchand propose de griller de la viande le dimanche matin sur la place LEGUEMA. Le conseil municipal y est favorable.
- **Conseil municipal – le Jeudi 9 mars 2023 à 20h30**
- **Commission de Travaux le samedi 4 mars 2023 à 9h30**
- **Commissions des Finances et subventions le mercredi 15 mars 2023 à 14h30**
- **Conseil municipal – vote des budgets et subventions le jeudi 13 avril à 20h**

Rappel des décisions prises

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	Réception en S/PR le :
	N°	Thème		
2022-12-21 01 a	7.1	Tarifs	Révision des tarifs 2023 - Location salle multi-activités de Tombelaine	
2022-12-21 01 b	7.1	Tarifs	Révision des tarifs 2023 - Location de la vaisselle	
2022-12-21 01 c	7.1	Tarifs	Révision des tarifs 2023 - Salle étage mairie	
2022-12-21 01 d	7.1	Tarifs	Révision des tarifs 2023 - Concessions cimetière et columbarium	
2022-12-21 02	4.1	Personnel	Emploi : Mise à jour du tableau des emplois 2022	
2022-12-21 03	3.5	Autres actes de gestion du domaine public	Proposition de renouvellement de la convention avec Passerelles pour 2023	
2022-12-21 04 a	8.1	Enseignement	Ecoles : Participations aux frais de fonctionnement des écoles de Isigny-le-Buat	
2022-12-21 04 b	8.1	Enseignement	Ecoles : Participations aux frais de fonctionnement des écoles les St Pères de Ducey-les-Chéris	
2022-12-21 05	3.5	Autres actes de gestion du domaine public	Opération « Argent de poche » : Bon culture	
2022-12-21 06	9.1	Autres domaines de compétences	Taxe d'aménagement, Présentation du rapport d'activités de la communauté d'agglomération 2022, Délestage électrique - LETTRE de la Préfecture, Concertation citoyenne : Nos déplacements sur les routes de la Manche, Vœux de la Municipalité – le vendredi 6 janvier 2023 à 20h à la salle Tombelaine, Remerciement, Bulletin municipal	

Signature du Maire et du secrétaire de séance du Conseil Municipal du 9 février 2023

Conseil municipal du 09/02/202	SIGNATURES
Stéphane GRALL Maire	
Christophe TESNIERE Secrétaire	